

République Française  
Département de la Somme

## Commune de DOMMARTIN

### PROCÈS-VERBAL de la réunion du Conseil Municipal de DOMMARTIN

Séance ordinaire du 23 Juillet 2020

**Convocation** : le 06 Juillet 2020

**Affichage** : le 30 Juillet 2020

L'an deux mille vingt, le 23 juillet à dix-heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de Madame Fabienne PERONNET, Maire.

**Présents** : Mesdames Marie – Christine CARON, Elisabeth DECHEPPY, Christine MORELLE, Fabienne PERONNET et Messieurs Alain BOILLY, Jean – Pierre CHANOINE et Thierry NOREL.

**Absent(es)** : Messieurs Arnaud ROSE, Cyrille DOUCHEZ, Matthieu BERNARD et Sébastien BOILEAU.

**Secrétaire de la séance** : M<sup>r</sup> Alain BOILLY.

Madame le Maire déclare la séance ouverte à 18h30.

#### **Approbation du Procès-Verbal du conseil du 10 Juillet 2020 :**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

#### **Ferme Éoliennes :**

Environ 9 000 € pour l'année.

#### **Mise en demeure FDE :**

Mr Thierry NOREL nous informe sur les démarches qui l'a effectué auprès de la FDE concernant la mise en demeure que nous avons reçue. Une Facture de 7 226.29 € été bloqué depuis 6 ans pour non versement de la subvention. Or celle-ci nous a été versée en 2014.

Après vérification au niveau de la comptabilité, nous avons pu clôturer ce dossier.

#### **AGEDI :**

M<sup>me</sup> le Maire, présente aux membres du conseil les documents reçu d'AGEDI. Après lecture de ces documents concernant la nomination d'un délégué, les membres du conseil décident de ne pas désigner de délégué du fait que le siège social soit à MEAUX.

#### **APAVE (salle des fêtes) :**

M<sup>r</sup> Cyrille DOUCHEZ, 3<sup>e</sup> Adjoint nous informe qu'il n'arrive pas à joindre la personne compétente pour la réalisation des travaux.

#### **S.I.A.E.P :**

M<sup>me</sup> le Maire rappelle aux membres du conseil qu'elle avait évoqué lors de la réunion du 26 juin dernier un déficit de 11 816 € annoncé par M<sup>me</sup> Marie-Christine MAILLART, Maire de Cottenchy.

N'ayant pas plus d'information à ce jour, nous décidons de ne pas régler cette somme sans avoir reçu le titre exécutoire concernant ce montant et les informations adéquate à ce sujet.

**Taxe d'aménagement :**

Nous reviendrons sur ce point lors d'une prochaine réunion afin que tous les membres du conseil soient présents pour en débattre.

**SICLI :**

Suite à la visite de la société SICLI, nous avons été informés par la personne en charge de la vérification ce jour-là que les 5 extincteurs qui ont été hors service à la salle des fêtes depuis quelques années n'ont toujours pas été remplacés. À la suite de cette vérification, nous avons reçu 2 factures une de 1 149 € et une de 111 €. Le conseil municipal est d'accord pour remplacer les extincteurs. Nous établirons des démarches auprès des compagnies d'assurance afin de savoir si elles prendront en charge ce remplacement.

**Questions diverses :****↳ Vacances Employé Communal :**

Lors des congés de notre employé communal, les fleurs de la Mairie seront arrosées par Elisabeth, au monument par Jean-Pierre, au cimetière par Alain et au 2 ponts par Thierry.

Thierry s'occupera d'aller à EPI avec notre employé communal pour ses vêtements de travail.

**↳ Élection du SISCO :**

M<sup>me</sup> le Maire informe les membres du conseil que M<sup>me</sup> Christine MORELLE a été élue Présidente du SISCO (Syndicat scolaire), M<sup>me</sup> Monique BLIN, Maire de Guyencourt sur Noye a été élue Vice-Présidente et Mr Jérémy GAWLIK, Maire de Cottenchy a été élu 2<sup>e</sup> Vice-Président. Une première réunion aura lieu le 12 août prochain à 18h30 avec les nouveaux membres en place.

**↳ TADEM :**

M<sup>me</sup> le Maire informe les membres du conseil que la répartition de la TADEM (Taxe additionnelle aux droits d'enregistrement sur les mutations) s'élève à 8 743.36 € et que 7 000 € était déjà budgété sur la partie recette.

**↳ Proposition PC portable + caméra ordi fixe :**

M<sup>me</sup> le Maire informe les membres du conseil que nous avons établi 2 devis pour l'achat d'un PC Portable afin que Virginie puisse effectuer du télétravail si une période de confinement revenait. Le premier devis s'estime à 500 € et le 2<sup>e</sup> à 1 500 €. Le conseil municipal est d'accord sur le principe et souhaite avoir accès à la Visio pendant le confinement. D'autres devis seront établis pour comparaison.

**↳ Affaire de M<sup>me</sup> MARTIN :**

M<sup>me</sup> le Maire informe les membres du conseil que nous avons reçu une notification de l'arrêt de la cour de DOUAI concernant le refus du permis de construire de M<sup>me</sup> MARTIN. Lors de cet appel, la cour de Douai a prononcé l'annulation du jugement du Tribunal Administratif d'Amiens et a donc mis à la charge de la commune une somme de 2 000 € sur le fondement des dispositions de l'article L.761-1 du code de justice administrative. Cet arrêt nous enjoint de délivrer à M<sup>me</sup> MARTIN le permis de construire qu'elle sollicitait dans un délai de 3 mois qui suivent la notification de cet arrêt. Après réflexion, les membres du conseil acceptent cette décision.

**↳ Révision de voiture communale :**

M<sup>me</sup> le Maire informe les membres du conseil que la révision de la voiture sera effectuée le 27 juillet pour un montant de 160 €. Les membres du conseil valident la révision. L'employé communal se chargera de déposer la voiture au garage SOYEZ.

☞ Concession du Cimetière :

M<sup>me</sup> le Maire informe les membres du conseil que nous avons reçu un courrier de M<sup>me</sup> LAVAGNA souhaite revendre sa concession au cimetière. Accord à l'unanimité du Conseil Municipal pour racheter la concession au prix établi par le comptable public.

☞ Urgences Administratif :

M<sup>me</sup> le Maire informe les membres du conseil que Mr Gérald CLAEYMAN, Responsable RH de la CCALN se propose de venir en Mairie en cas d'urgence lors des congés de Virginie pour établir les actes de décès et documents administratifs pour la famille.

☞ Fermeture de la Mairie :

La Mairie sera fermée pour congés du 03 au 28 Août 2020 inclus. En cas d'urgence veuillez-vous adresser auprès **M<sup>me</sup> Marie-Christine CARON ☎ 06.15.07.59.56 M<sup>me</sup> Elisabeth DECHEPPY ☎ 06.83.21.07.77**  
**Mr Cyrille DOUCHEZ ☎ 06.99.24.26.05**

☞ Prochaine réunion :

M<sup>me</sup> le Maire informe les membres du conseil qu'une réunion aura lieu le 25 août à 18h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Fait à Dommartin,  
le 24 juillet 2020  
Le Maire,  
Fabienne PERONNET